

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ordre du jour de la séance du 28 février 2023

- 1.** Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2023
- 2.** Information sur les décisions prises par le Président du CCAS par délégation en application des dispositions de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles
- 3.** Information sur les décisions prises par la Présidente de la Commission d'Aide Sociale Facultative par délégation en application des dispositions de l'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles
 - Récapitulatif des commissions
- 4.** Budget principal CCAS
 - Adoption du règlement budgétaire et financier du CCAS
 - Approbation du Budget Primitif 2023
 - Méthode d'amortissement nomenclature M57
- 5.** Signature d'une convention avec l'ADATE pour la mise en place de permanences au sein du CCAS de Fontaine.
- 6.** Divers